

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Profital
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Agent mouillant pour ajouter à la bouillie
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Fabricateur	Proagro GmbH
	Adresse	Beerbach 55 91183 Abenberg
	Fournisseur	Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 5005
	E-mail	sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	145 (Tox Info Suisse)
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	
	Selon règlement CLP (EC) No 1272/2008 la composition n'est pas dangereuse.	
2.2	Éléments d'étiquetage	
	EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Tenir hors de portée des enfants.	
2.3	Autres dangers	
	La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006	
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	
	Ce produit est une préparation	
3.2	Préparations	
	Agent mouillant organique Préparation aqueuse des substances tensioactif sur une base de protéine, matières auxiliaire et conservateur.	
Rubrique 4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours	
	Remarques générales	Aucune mesure particulière nécessaire. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

Après inhalation	Donner de l'air frais.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux	Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux bien avec de l'eau pendant au minimum 10 minutes.
Après ingestion	Se rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Symptomatique après prise de grandes quantités.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction, mousse, d'eau pulvérisé

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Aucun connu

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de vêtements spéciaux nécessaire en regardent le produit.
Adapté la protection à l'incendie.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol dans de grands quantité du produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement et disposer le produit correspondant dilué dans l'égout. Rincer le reste bien avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7 et 8

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures spéciales nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker entre 5°C et 30°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Pas nécessaire
Protection de la peau	Pas nécessaire
Protection respiratoire	Pas nécessaire
Risques thermiques	Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Éviter le contact avec les yeux. Respecter le mode d'emploi pour éviter des risques pour l'environnement.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	Blanche crémeux
Odeur	Odeur spécifique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	8 - 9
Point d'ébullition	90 - 120°C
Point de congélation	-2°C
Point d'inflammation	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Complètement soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun
Propriétés comburantes	Aucun

9.2 Autres informations

Aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pendant l'utilisation est adéquat pas de réactivité spéciale.

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales et stockage adapté le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connu.

10.4 Conditions à éviter

Formations de poussière

10.5 Matières incompatibles

Pas connu

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utiliser selon le mode d'emploi.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue	Pas de données
----------------	----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas de données
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas de données
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données
Cancérogénicité	Pas de données
Toxicité pour la reproduction	Pas de données
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de données

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Si utiliser selon le mode d'emploi il n'y a pas des déficiences à attendre. Mais dans la sens de prévention il ne faut pas laisser entrer le produit dans une manière incontrôlé dans l'environnement.

Poissons	Pas de données
Crustacés	Pas de données
Algues/plantes aquatiques	Pas de données
Autres organismes	Pas de donnée disponible
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Pas de donnée disponible
Crustacés	Pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	Pas de donnée disponible
Autres organismes	Pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances organiques de ce produit sont complètement biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas des données disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Si le produit est utilisé dans des grands quantité il pourrais arriver dans l'eau de surface et les nappes phréatique.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Aucun

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur. Des résidus dilués peuvent entrer l'égout. Bien vider l'emballage et recycler.
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information importante pour le traitement des déchets	Aucun
Information importante pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Aucun
------	--	-------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date	Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] 29. avr. 2021
------	--